

Présents : BELLAMY M.J. DUPUY F. BELLAMY J.P. GOURDEAU E. RAMEIX S. MICHOT T. SONNEVILLE-COUBE B. SAVATIER J.C.

Absents : CALVEZ C. a donné pouvoir à MICHOT T. ; MARTEAU R. ; QUESNEL F. ; PELTIER S. ; METAIS D. ; MICHEL-CHAGNOT R. a donné pouvoir à BELLAMY J.P. ; ROUX P.

~~

Le Conseil Municipal, en présence de M. Rohard, Conseiller aux décideurs locaux pour le trésor public, :

- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion 2019 qui présentent pour l'exercice :

- un excédent cumulé de fonctionnement de	1 487 583.86 €
- un déficit cumulé d'investissement de	925 612.07 €

Et décide d'affecter au budget 2020 :

- en investissement au compte 1068	965 945.07 €
- et de reporter en fonctionnement au compte 002	521 638.79 €

- Madame le Maire rappelle l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2019 et propose de maintenir les taux comme suit pour 2020. Le Conseil accepte à l'unanimité.

T.H. : 22.04 % T.F. : 15.31 % TFNB : 38.22 %

- Vote les subventions aux associations au compte 6574 pour un montant de 10 000 €.
- Madame le Maire présente l'évolution des remboursements d'emprunts.

- Approuve, à l'unanimité, le budget 2020 qui s'équilibre en :

- section de fonctionnement à	1 719 273.79 €
- section d'investissement à	3 229 507.07 €

M. Rohard intervient pour rappeler la situation financière de la commune comparée aux moyennes départementales et nationales.

La commune réalise des investissements importants en maintenant une capacité d'autofinancement confortable qui permet de faire face aux emprunts engagés.

Séance levée à 21 h 45